



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

calamités agricoles

Question écrite n° 73204

Texte de la question

M. Kléber Mesquida souhaite attirer l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la pêche sur les conséquences catastrophiques de la sécheresse pour le monde agricole dans le département de l'Hérault. En effet, le syndicat départemental des éleveurs a formulé de vives inquiétudes quant au déficit alarmant de la production fourragère, la période de la fin juin ayant « brûlé » de façon quasi complète les parcours encore viables. Les intéressés évaluent leurs pertes à 70 % en première coupe et à 90 % en seconde coupe alors même que la santé des animaux requiert une alimentation similaire à celle dispensée en saison hivernale. Aussi, il lui demande quelles mesures il compte prendre pour engager dans les meilleurs délais la procédure visant à la reconnaissance de l'état de calamité agricole pour l'ensemble du territoire départemental, et s'il compte intégrer en complément de l'indemnisation classique des pertes de récoltes celles relatives aux pertes de fonds sur parcours ainsi que celles portant sur les cas de multi-sinistres.

Texte de la réponse

L'Hérault, comme de nombreux autres départements, subit le déficit de pluviométrie, avec comme conséquence une baisse de la production fourragère agricole. C'est la raison pour laquelle M. le ministre de l'agriculture et de la pêche avait demandé dès le mois d'avril dernier l'autorisation de pâturer les jachères pour quarante et un départements, dont celui de l'Hérault. Celle-ci, obtenue le 21 avril dernier, a permis de pallier pour partie le déficit fourragère du département de l'Hérault. Les services locaux (direction départementale de l'agriculture et de la forêt) suivent l'évolution de la situation et ont, d'ores et déjà, engagé la procédure permettant d'apprécier la situation des cultures, y compris fourragères, en vue de la présentation d'une demande de reconnaissance du caractère de calamité agricole à la prochaine commission nationale des calamités agricoles qui se tiendra le 20 octobre 2005.

Données clés

Auteur : [M. Kléber Mesquida](#)

Circonscription : Hérault (5^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 73204

Rubrique : Agriculture

Ministère interrogé : agriculture et pêche

Ministère attributaire : agriculture et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 septembre 2005, page 8440

Réponse publiée le : 25 octobre 2005, page 9956